



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultat de l'option de paiement du dividende 2019 en actions nouvelles

Paris, le 7 juillet 2020

L'Assemblée Générale des actionnaires de la Société réunie le 10 juin 2020 a approuvé le versement d'un **dividende de 0,85 euro par action** et décidé de proposer à chaque actionnaire, au titre du paiement du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une **option** entre le **paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles** de la Société, **chacun de ces choix étant exclusif de l'autre**.

Le **prix d'émission** de chaque action nouvelle remise en paiement du dividende a été fixé à **22,94 euros**, soit 95,02% de la moyenne des premiers cours cotés de l'action Verallia sur Euronext Paris lors des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende, arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

La période d'exercice de l'option, ouverte le 17 juin 2020, s'est clôturée le 6 juillet 2020.

Les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions représentent **86,93%** du capital social de la Société ; Apollo*, Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A.** , Bpifrance Participations et le FCPE Verallia, principaux actionnaires de la Société, ont opté pour un paiement du dividende en actions.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 3 813 878 actions nouvelles d'une valeur nominale de 3,38 euros seront émises, représentant 3,19% du capital social et des droits de vote de la Société, sur la base du capital social et droits de vote de la Société au 25 juin 2020, soit une **augmentation de capital en nominal d'un montant total de 87 490 361,32 euros**, le montant de la prime d'émission s'élevant à 74 599 453,68 euros. Au 9 juillet 2020, le capital social de la Société s'élèvera donc à 416 662 128,22 euros et sera composé de 123 272 819 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 3,38 euros. Les actions nouvelles porteront jouissance immédiate, disposeront des mêmes droits et obligations que les actions déjà émises et donneront droit à toute distribution décidée à compter de leur date d'émission.

La part du dividende à verser en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions nouvelles s'élève à **13 144 250,40 euros**.

L'augmentation de capital, le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris, ainsi que le paiement du dividende en numéraire, interviendront le **9 juillet 2020**.

**Agissant par l'intermédiaire de Horizon Investment Holdings, une société détenue à hauteur de 100% par Horizon Parent Holdings, elle-même contrôlée indirectement par AIF VIII Euro Leverage, L.P., un fonds d'investissement géré par un affilié d'Apollo Global Management, Inc.*

***Agissant par l'intermédiaire de Lepton Fund Ltd., un fonds géré par BW Gestão de Investimentos Ltda., une filiale détenue à 100% par Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A.*

À propos de Verallia - Verallia est le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires, et offre des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement.

Le Groupe a réalisé 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019, avec une production de 16 milliards de bouteilles et pots en verre. Verallia emploie environ 10 000 collaborateurs et dispose de 32 usines verrières dans 11 pays.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

Pour plus d'informations : www.verallia.com

Contact Relations Investisseurs Verallia

Alexandra Baubigeat Boucheron - alexandra.baubigeat-boucheron@verallia.com

Contacts presse

Verallia - Marie Segondat - marie.segondat@verallia.com

Brunswick - Benoit Grange, Hugues Boëton - verallia@brunswickgroup.com - +33 1 53 96 83 83